

Parmi les antiquités de Seyssel, on remarque le cippe d'un personnage consulaire, dont l'épouse mourut en cette ville. Ce monument, d'un intérêt local assez grand, me parait, en outre, soulever et résoudre des questions historiques dignes de fixer l'attention des érudits. Le judicieux et exact de Veyle, qui s'est occupé avant M. de Moyria des inscriptions romaines du Bugey, reproduit celle-ci dans son recueil manuscrit ; au surplus, M. de Moyria l'a également relevée sans variante :

CAIVS CLODIVS CRISPINVS
PRÆFECTVS GALL. II VIR
IVRIS DICVNDQ
COS. III. SIBI VIVO ET
SECVNDINÆ PONENDVM C.

Caius Clodius Crispinus, de l'illustre famille *Clodia*, fut élevé aux plus hautes fonctions de l'empire par Trajan. Cette inscription, dont l'exactitude et l'authenticité ne peuvent être suspectées, puisqu'elle a été lue et relevée par des hommes versés dans la science épigraphique, est un document précieux sur deux points d'histoire problématiques. Contre l'opinion imposante des auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, elle confirme les fastes consulaires de Cassiodore qui mentionne les trois consulats de Crispinus à des époques correspondant aux années 108, 113, 118 de l'ère chrétienne. *L'Art de vérifier les dates* n'admet qu'un seul consulat de Crispinus en 113, et revêt de cette dignité en 110 un nommé Priscinus, d'après un document qui a semblé fort douteux aux auteurs des *Tables chronologiques* (1), puisque dans l'incertitude ils ont inscrit : « Clodius Crispinus ou Priscinus. » Sur cette confusion de consulats, Tillemont est conforme à *l'Art de vérifier les dates*

(1) *Tab. chron.* de Lenglet et Dufrenoy. — *L'Art de vérifier les dates*, années 109, 110 et 113.